



**Direction de l'Aménagement
et du Foncier
Subdivision provinciale de Koumac
(47.73.50)**

NOUVELLE-CALEDONIE

ASSEMBLEE DE LA
PROVINCE NORD

B.P. 41 – KONE
98 860 KONE
Tél. 47.71.00

N° 60804- /2016

Koumac, le

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

1 - REFERENCES DU DEMANDEUR

DEMANDE PRESENTEE

PAR.....
.....

ADRESSE.....
.....
.....

TELEPHONE FAX email.....

2 - TRAVAUX

SOLLICITE L'AUTORISATION DE
.....
.....
.....
.....

ROUTE PROVINCIALE N° PR.....

COMMUNE.....

LIEU DIT.....

DATE PREVISIONNELLE DU DEBUT DES TRAVAUX

.....
DUREE ESTIMEE DES TRAVAUX

TRAVAUX SOUHAITES DE Jour Nuit Week-end

La présente autorisation est demandée pour une durée de :

3 – CONSTITUTION DU DOSSIER

Pièces à fournir à la subdivision de Koumac :

- la présente demande d'autorisation de voirie,
- un plan de situation (avec repérage du ou des lot(s) et la ou les positions de l'accès souhaité),
- la description des travaux projetés + schéma coté,
- les références du permis de construire ou de la division le cas échéant.

4 – DEPOT DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Ce formulaire et les documents joints sont à renvoyer au minimum deux (2) mois avant le début des travaux, soit :

- par courriel à l'adresse suivante :
 - secretariat-daf-koumac@province-nord.nc
- par courrier à l'attention du directeur de l'aménagement et du foncier à BP 41 Koohnê (Koné) 98860.

5 – ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné(é), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.

A le

Signature du demandeur